

**Table ronde
Jeudi 13 juin 2019
Faculté de Droit et Science Politique
Amphithéâtre 202**

APRES-MIDI

Table ronde : « Les spécificités du procès pénal des infractions de presse »

Sous la présidence et la direction scientifique de Coralie AMBROISE-CASTEROT,
Professeur à l'Université Nice Sophia Antipolis

- 14h00 - « **Diffamation et injure** »
Roxane RAMON
Doctorante, membre du CERDP
- 14h30 - « **Les Infractions de provocation** »
Christophe ALLARD
Doctorant, membre du CERDP
- 15h00 - Débats - Pause
- 15h20 - « **Les responsabilités pénales en droit de la presse** »
Mario PIRROTTA
Doctorant, membre du CERDP
- 15h50 - « **Les spécificités procédurales en droit de la presse** »
Loïc BIENVENU
Doctorant, membre du CERDP
- 16h20 - Débats - Clôture

**Journée d'Étude
Vendredi 14 juin 2019
Faculté de Droit et Science Politique, Amphithéâtre 202**

MATIN

Principes directeurs du procès pénal et médiatisation

Sous la présidence de monsieur le Bâtonnier Michel VALIERGUE

Ancien Bâtonnier de l'ordre des avocats au Barreau de Grasse, Avocat au Barreau de Grasse, Délégué de Monsieur le Bâtonnier de l'ordre des avocats au Barreau de Grasse

8h30 - Accueil des participants

9h00 - **Allocution d'ouverture**

Mathias LATINA

Professeur à l'Université Nice Sophia Antipolis
Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches en Droit des Procédures (E.A. n°1201)

9h15 - **Presse et audience pénale**

Christine COURTIN

Maître de Conférences HDR à l'Université Nice Sophia Antipolis
Directrice du pôle pénal du CERDP

9h45 - Débats

10h00 - **Investigations procédurales et investigations journalistiques ou le secret de l'enquête et de l'instruction versus la liberté de la presse**

Valérie BOUCHARD

Maître de Conférences HDR Université de Toulon

10h30 - Débats - Pause

11h00 - **Le recel de violation du secret de l'enquête et de l'instruction**

Fabienne GHELFI

Maître de Conférences HDR à l'Université Nice Sophia Antipolis

11h30 - Débats

12h00 - Déjeuner - libre

APRES-MIDI

Les acteurs judiciaires face à la médiatisation

Sous la présidence de Cédric PORTERON,
Avocat au Barreau de Nice, Membre du Conseil de l'ordre, Délégué de Monsieur le Bâtonnier de l'ordre des avocats au Barreau de Nice, Maître de Conférences Associé à l'Université Nice Sophia Antipolis.

14h00 - **La communication médiatique du Procureur de la République**

Edwige ROUX-MORIZOT

Procureure de la République
Tribunal de Grande Instance de Mulhouse

14h30 - Débats

14h45 - **La liberté de parole de l'avocat**

Olivier MORICE

Avocat au Barreau de Paris

15h15 - Débats - pause

15h45 - **Le point de vue de la presse**

Jean-Philippe DENIAU

Chef du service Enquêtes-Justice de France Inter
Président de l'Association de la Presse Judiciaire

16h15 - Débats

16h30 - **Conclusion : Paroles libres**

Eric de MONTGOLFIER

Avocat général honoraire à la Cour de cassation
Michèle LIS-SCHAAL

Présidente de chambre à la Cour d'appel de Paris
Ancienne Présidente de la Cour d'assises des Alpes Maritimes et du Var

Michael JANAS

Président du Tribunal de Grande Instance de Grasse

Alain CHEMAMA

Doyen des juges d'instruction près le Tribunal de Grande Instance de Nice

17h30 - Clôture